

# Le Marollais

Le magazine de la Ville de Marolles-en-Hurepoix



## Après l'été ? La fête de la rentrée !

Nouveau format cette année !

P. 8 / VIE LOCALE - SURVOLS INHABITUELS AÉROPORT ONLY  
P. 17 / MUNICIPALITÉ - VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE  
P. 32 / LA PAROLE AUX MAROLLAIS - PROPOSEZ LE LOGO DE VOTRE VILLE

Illustration générée par IA non contractuelle de la future Fête de la rentrée 2026.



# sommaire

## 4 - Actualités



## 13 - Les Temps Forts

## 8 - Vie Locale



## 27 - Associations



## 17 - Municipalité



## 32 - Paroles aux Marollais



## 31 - Portraits à l'Honneur

## 10 - Urbanisme

## 30 - Agenda

## 34 - État-Civil

# Édito du maire



Chères Marollaises, chers Marollais,

**Le 15 mars dernier, vous avez accordé votre confiance à une nouvelle équipe municipale pour conduire l'avenir de notre commune. Je tiens tout d'abord à vous en remercier sincèrement.**

C'est avec beaucoup d'humilité, de détermination et un profond sens des responsabilités que nous avons pris nos fonctions au service de Marolles-en-Hurepoix. Être maire de notre commune est un honneur, mais c'est avant tout un engagement quotidien au service de l'intérêt général.

Depuis notre installation, ces premières semaines ont été intenses. Prendre la mesure des dossiers, rencontrer les habitants, échanger avec les agents municipaux, les associations, les commerçants et nos différents partenaires, mais surtout être présents sur le terrain pour comprendre les attentes et les préoccupations du quotidien.

Dès le début de notre mandat, nous avons fait le choix de la proximité et de l'action.

La proximité, parce qu'une commune se construit avec ses habitants. C'est dans cet esprit que nous avons lancé le Café du Maire et organisé plusieurs réunions publiques sur des sujets concrets comme le stationnement ou la circulation. Ces moments d'échange nous permettent d'écouter, de dialoguer et d'adapter nos décisions aux réalités vécues par chacun.

L'action, parce que les Marollaises et les Marollais attendent légitimement des résultats.

Ces derniers mois, plusieurs projets ont ainsi avancé concrètement. Le déplacement du marché, demandé de longue date par ses usagers, a été réalisé. Des travaux d'amélioration de l'avenue Charles-de-Gaulle sont effectués comme la pose de bancs. Une liaison provisoire sécurisée pour les piétons et les cyclistes a pu être aménagée sur la RD8 grâce au soutien du Département. Autant d'actions qui répondent à des besoins exprimés sur le terrain et qui participent à l'amélioration du cadre de vie.

Nous défendrons les intérêts de notre commune en étant présents dans les différents syndicats intercommunaux et structures intercommunales.

Mais notre responsabilité ne se limite pas à gérer le quotidien. Elle consiste aussi à préparer l'avenir.

C'est pourquoi nous avons relancé plusieurs dossiers structurants pour les années à venir. La reprise des travaux autour du Plan Local d'Urbanisme, les réflexions engagées sur le secteur gare, le développement des mobilités ou encore les futures plantations d'arbres dans différents quartiers participent à une même ambition, celle de préserver l'identité de Marolles-en-Hurepoix tout en préparant son avenir.

Nous voulons une commune qui reste fidèle à ce qu'elle est : une ville à taille humaine, dynamique, agréable à vivre et attentive à la qualité de son environnement.

Cette ambition ne pourra se construire qu'avec vous.

C'est aussi le sens de cette nouvelle formule du «Marollais». Nous souhaitons vous informer plus régulièrement, plus clairement et en toute transparence sur les projets, les réalisations et les décisions qui concernent notre commune. Parce qu'une démocratie locale vivante repose sur des habitants informés et associés à la vie de leur ville.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous poursuivons ce travail avec la même énergie, la même disponibilité et la même volonté d'agir au service de l'intérêt général.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro du Marollais.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

Bien fidèlement,

**Nicolas MURAIL,**  
Maire de Marolles-en-Hurepoix  
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Nicolas Murail'. The signature is written in a cursive, flowing style and is positioned to the right of the printed name and title.

Actualités Marollaises

# On vous prépare tout pour la rentrée



# Le 5 septembre prochain, les associations marolloses feront leur rentrée

Une nouvelle formule pour un rendez-vous bien connu des Marolloses ; Les habitués vont remarquer un changement cette année. Jusqu'à présent, la Fête de la rentrée et la Journée des associations se tenaient à quelques jours d'intervalle. Désormais, elles se réunissent pour former un seul et même événement.

Le samedi 5 septembre, le stade municipal accueillera ainsi un grand village associatif, des animations pour tous les âges, des démonstrations et plusieurs espaces de restauration. Une journée pensée pour permettre aux habitants de découvrir en un seul lieu toute la richesse de la vie associative marollose.

## Plus de 60 associations réunies sur le stade

Dès 10 heures, les visiteurs pourront parcourir les allées du village associatif et rencontrer les bénévoles qui font vivre la commune tout au long de l'année.

Sports, culture, solidarité, loisirs, enfance, environnement ou encore vie locale : toutes les grandes familles associatives seront représentées.

Cette édition sera également l'occasion de découvrir OsmOZ'MHX91 et ses associations créées cette année, l'association assure désormais la continuité de nombreuses activités auparavant proposées par la MJC. Ses différents pôles seront présents pour présenter leurs activités et accueillir les habitants intéressés pour la saison 2026-2027.

Que l'on cherche une nouvelle activité, que l'on souhaite renouveler une adhésion ou simplement retrouver ses voisins après l'été, chacun pourra trouver une bonne raison de venir faire un tour sur le stade.

## Une journée rythmée par les animations

Tout au long de la journée, une scène installée au cœur du village associatif accueillera les démonstrations proposées par les associations.

Danse, musique, arts martiaux, activités sportives: le programme se construira avec les associations participantes et permettra au public de découvrir concrètement leurs disciplines.

date à retenir :

**5 septembre 2026**  
**stade Norbert Batigne**  
**de 10h à 18h**

Les plus jeunes pourront profiter des structures gonflables et des animations organisées par le centre de loisirs.

Pour le déjeuner ou une pause gourmande, plusieurs espaces de restauration seront proposés sur place. Le Comité des fêtes assurera la partie salée, le GPIM la partie sucrée et la municipalité offrira des sirops

## Portes ouvertes à l'école de musique

L'école de musique profitera également de cette journée pour ouvrir ses portes.

Les futurs élèves pourront rencontrer les professeurs, découvrir les instruments enseignés et se renseigner sur les modalités d'inscription avant le début des cours.

## “ Un mot de l'élue ”

*Les associations sont au cœur de la vie marollose. Elles créent du lien, transmettent des passions, organisent des événements et permettent à chacun de trouver sa place dans la commune.*

*Cette nouvelle formule rassemble en un même lieu tout ce qui fait la richesse de notre tissu associatif. Elle sera aussi l'occasion de mettre à l'honneur les bénévoles qui s'investissent chaque jour pour faire vivre leurs associations et permettre la poursuite de nombreuses activités à Marolles.*

*J'espère que les habitants seront nombreux à venir partager cette belle journée de rentrée.*

**Sophie LÉONARD**

Maire-adjointe,

Chargée de la vie associative, jeunesse et sport





SOLIDARITÉ

# La MJC continue sous une autre forme ! Nous vous présentons OsmOz

Pour assurer la continuité des activités associatives et sportives de la commune, la Maison des Jeunes et de la Culture a récemment évolué vers une nouvelle organisation : OsmOz'MHX91.

Issue d'un important travail collectif et validée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mai dernier, cette restructuration a permis d'éviter la dissolution de la MJC et de poser les bases d'un fonctionnement plus souple, participatif et pérenne. Une forte mobilisation des adhérents a déjà marqué cette transition, témoignant de l'attachement des Marollais à leur vie associative.

Les subventions publiques sont désormais portées par l'association chapeau, puis réparties entre les pôles en fonction du nombre d'adhérents et des besoins spécifiques liés aux activités proposées.

## Une rentrée déjà en préparation

Les créneaux d'activités sont maintenus à ce stade, et les équipes bénévoles comme les intervenants restent pleinement impliqués dans la construction de cette nouvelle étape. Les réseaux sociaux, le site internet et les contacts sont actuellement en cours d'harmonisation afin de refléter l'identité de chaque pôle.

Les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre sont ouvertes depuis mi-juin, et la dynamique est déjà bien lancée. Rejoindre OsmOz, c'est participer à la vie locale

OsmOz'MHX91 repose sur l'engagement de ses bénévoles, de ses adhérents et de toutes celles et ceux qui souhaitent contribuer à une vie associative riche, accessible et ouverte à tous.

Vous souhaitez pratiquer une activité, vous investir, proposer des idées ou simplement rejoindre une aventure collective ? OsmOz vous accueille et vous invite à prendre part à cette nouvelle énergie associative au cœur de Marolles-en-Hurepoix.



## COMITÉS MUNICIPAUX

## S'impliquer à Marolles : rejoignez un comité consultatif communal

La commune de Marolles-en-Hurepoix encourage la participation citoyenne à travers plusieurs comités consultatifs, ouverts aux habitants souhaitant s'impliquer dans la vie locale.

Ces comités offrent des espaces d'échange et de propositions, permettant aux Marolloses de partager leurs idées et de contribuer aux actions menées sur la commune.

Les comités ouverts aux habitants :

### Comité Culture

Ce comité travaille autour de la vie culturelle locale : événements, animations, valorisation du patrimoine, soutien aux initiatives culturelles et artistiques.

### Comité Enfance

Un espace dédié aux questions liées à l'enfance : temps périscolaires, activités, bien-être des enfants, échanges avec les familles et acteurs éducatifs.

### Comité Transports / Mobilité

Déplacements sur la commune : circulation, stationnement, mobilités douces, transports et sécurité.

*(D'autres comités peuvent être amenés à se créer ou à évoluer en fonction des besoins de la commune.)*

## Comment rejoindre un comité ?

Tous les Marolloses peuvent candidater.

Pour rejoindre l'un de ces comités, il suffit d'écrire à la mairie en précisant en objet de votre message le nom du comité souhaité.

**mairie@marolles-en-hurepoix.fr**  
Objet : Comité Culture / Comité Enfance /  
Comité Transports et Mobilité

Votre avis compte. Rejoignez un comité et prenez part à la vie communale !

## ENVIRONNEMENT

## Stop aux dépôts sauvages, agissons ensemble

Les dépôts sauvages de déchets restent un problème récurrent à Marolles-en-Hurepoix. Abandonner des encombrants, déchets verts ou gravats sur l'espace public dégrade l'environnement et mobilise inutilement les services municipaux.

Ces pratiques sont strictement interdites et passibles de sanctions financières importantes, pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros, auxquelles s'ajoutent les frais d'enlèvement.

Des solutions existent :

- la collecte des encombrants, sur rendez-vous,
- l'accès à la déchèterie pour les déchets volumineux ou spécifiques.

Renseignez-vous auprès de **Coeur d'Essonne Agglomération** :

[www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)

**0800 29 39 31** (numéro gratuit)



## Entretenez vos végétations

Des haies non taillées ou une végétation débordante peuvent gêner la circulation des piétons, réduire la visibilité et créer des situations dangereuses sur l'espace public.

**L'entretien des haies et des pelouses est une obligation pour les riverains.**

La végétation ne doit en aucun cas empiéter sur les trottoirs, la chaussée ou les équipements publics. La taille régulière des haies permet également de préserver la visibilité aux abords des intersections et de faciliter l'entretien des espaces communs.

En cas de non-respect, la commune peut demander une mise en conformité, aux frais du propriétaire.

Un geste simple pour un cadre de vie agréable et sécurisé pour tous.

Nous vous encourageons à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres de la mi-mars à la mi-août pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie mais également pour ne pas perturber la montée de sève et favoriser une belle repousse printanière.

# Un trafic aérien temporaire plus important jusqu'à la fin de l'année

Philippe Trassart - Adjoint au chef de la mission environnement de la DSNA (*Direction des Services de la navigation aérienne*)  
Laurence Faure Directrice de l'aéroport Paris-Orly - Antonin Friche - chargé de mission à la Maison de l'environnement et des Territoires

## CADRE DE VIE

### La rénovation de la piste 4 va modifier temporairement les trajectoires au-dessus de notre ville.

Si vous avez remarqué davantage d'avions dans le ciel marollais depuis quelques jours, ce n'est pas une impression.

Le Groupe ADP engage cette année un important chantier de rénovation de la piste 4 de l'aéroport Paris-Orly. Construite dans les années 1960, cette piste fera l'objet d'une réfection complète entre le 10 août et le 17 décembre 2026.

Pendant toute la durée des travaux, les décollages et atterrissages habituellement effectués sur cette piste seront reportés sur les autres pistes de l'aéroport. Cette réorganisation du trafic entraînera des modifications de trajectoires qui concerneront plusieurs communes du sud de l'Essonne, dont Marolles-en-Hurepoix.

#### Des changements déjà visibles

Avant même le début du chantier, des opérations de tests et de calibration des équipements de navigation aérienne ont commencé le 11 juin.

Ces essais se déroulent les mardis, mercredis et jeudis entre 13 h et 16 h et expliquent une partie des survols observés depuis plusieurs semaines.

La période la plus sensible reste toutefois à venir. Entre août et décembre, les habitants pourront

constater des passages d'avions plus fréquents qu'à l'habitude, notamment pendant la période estivale où le trafic aérien est traditionnellement plus soutenu. Le couvre-feu de l'aéroport, en vigueur entre 23 h 30 et 6 h, reste maintenu pendant toute la durée des travaux.

#### Une réunion publique avec les équipes d'ADP

Afin d'informer les habitants en amont du chantier, la municipalité a invité les équipes du Groupe ADP à venir présenter le projet lors d'une réunion publique organisée le 11 juin dernier à la salle des fêtes. Cette rencontre a permis d'expliquer les raisons des travaux, leur calendrier, les conséquences attendues sur les trajectoires aériennes ainsi que les dispositifs de suivi mis en place pendant toute la durée du chantier.

#### Où trouver des informations ?

La commune continuera à relayer les informations communiquées par le Groupe ADP sur son site internet et ses réseaux sociaux.

Les habitants qui souhaitent suivre les trajectoires aériennes en temps réel peuvent utiliser l'outil VITRIL mis à disposition par ADP.

#### Phase de tests : du 11 juin au 6 août 2026

- Mardis, mercredis et jeudis
- De 13h à 16h

#### Travaux de rénovation de la piste 4

Du 10 août au 17 décembre 2026

#### Couvre-feu maintenu

De 23h30 à 6h

#### Suivi des trajectoires

Outil VITRIL sur la plateforme Entre Voisins d'ADP

#### Maison de l'Environnement et des Territoires

01 49 75 90 70

[environnementorly@adp.fr](mailto:environnementorly@adp.fr)

#### Direction des Services de la Navigation Aérienne

[environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr](mailto:environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr)

## COMMERÇANTS

## Un événement gourmand

à Marolles-en-Hurepoix  
La Boucherie des 3 Saveurs

À Marolles-en-Hurepoix, l'artisanat de qualité s'incarne à travers le travail de Marie Badinier, bouchère-charcutière-traiteur. Attachée au bon goût et au savoir-faire artisanal, elle propose des viandes rigoureusement sélectionnées, une charcuterie de qualité et des spécialités élaborées dans le respect des règles de l'art.

Son exigence et son engagement ont récemment été récompensés par son intégration au réseau des **Compagnons du Goût**, une reconnaissance nationale qui distingue des artisans passionnés, attachés à la qualité des produits et au respect du terroir.



### Une matinée placée sous le signe du partage

Pour marquer cette distinction, une matinée de dégustation s'est tenue le 29 mai à Marolles-en-Hurepoix. Les habitants ont pu découvrir des produits de saison, échanger autour du savoir-faire artisanal et mieux comprendre les valeurs portées par le réseau des Compagnons du Goût.

Créé en 1997, ce réseau rassemble aujourd'hui près de 500 artisans indépendants à travers la France, tous unis par la passion du métier et la transmission des savoirs.

## SANTÉ

## Village Prévention : une première édition réussie à Marolles

Le 3 juin dernier, la Ville de Marolles-en-Hurepoix, en partenariat avec la CPTS Cœur Essonne, a accueilli la première édition du Village Prévention, un événement dédié à la santé et au bien-être des habitants.

Tout au long de l'après-midi, le public a pu bénéficier de nombreuses actions de prévention : dépistages, bilans de santé, ateliers de sensibilisation et échanges avec des professionnels de santé du territoire. Ces actions, proposées dans un cadre accessible et convivial, avaient pour objectif de faciliter l'accès à l'information et à la prévention pour tous.

Plus d'une centaine de participants, de tous âges, ont pris part à cette journée. La mobilisation des enfants du centre de loisirs, tout comme l'implication des partenaires, des professionnels de santé et des équipes municipales, ont largement contribué au succès de cette première édition.

Au-delà des chiffres, le Village Prévention a permis



de renforcer le lien de proximité entre les habitants et les acteurs locaux de la santé, tout en valorisant une approche préventive essentielle au quotidien.

Face à l'accueil très positif et à l'intérêt suscité, l'événement sera reconduit en 2027, afin de poursuivre cette dynamique au service de la prévention et de la santé pour tous.

Scannez pour en savoir davantage :





Urbanisme, Travaux & Patrimoine

# L'urbanisme à Marolles : premier bilan, premières décisions

## URBANISME

### L'urbanisme à Marolles : où en sommes-nous ?

#### Premier point d'étape avant la réunion publique de la rentrée

Le secteur de la gare, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les objectifs de logements sociaux ou encore les nouvelles règles de financement des équipements publics : les sujets liés à l'urbanisme sont nombreux et auront une influence durable sur l'avenir de notre commune.

Quelques mois après le début du mandat, la municipalité a engagé un travail de reprise et d'analyse des principaux dossiers afin de disposer d'une vision claire de la situation avant d'engager les prochaines étapes.

#### Reprendre les dossiers

Depuis avril, plusieurs réunions de travail ont été organisées avec les services municipaux et les partenaires de la commune.

Cœur d'Essonne Agglomération, qui pilote certaines opérations d'aménagement, notamment sur le secteur de la gare, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ainsi que le bureau d'études A4+A, chargé d'accompagner la révision du PLU, ont été associés à cette phase de travail.

Cette démarche permet aujourd'hui de disposer d'un état des lieux plus précis des projets en cours, des études engagées et des contraintes qui encadrent les décisions de la commune.

#### Des règles qui s'imposent à la commune

L'urbanisme ne dépend pas uniquement des choix municipaux. Plusieurs documents et obligations légales définissent le cadre dans lequel la commune évolue.

C'est notamment le cas de la loi SRU, qui fixe des objectifs en matière de logements sociaux, du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Cœur d'Essonne Agglomération ou encore du Plan Local d'Urbanisme actuellement en révision.

Ces différents outils influencent directement les possibilités d'aménagement de la commune et les réflexions en cours sur le secteur de la gare.

#### Une première décision : la taxe d'aménagement

Lors du conseil municipal du 23 juin, une évolution de la taxe d'aménagement a été adoptée sur certains secteurs de la commune.

Cette taxe est acquittée lors des opérations de construction. Son produit permet de financer une partie des équipements publics rendus nécessaires par l'arrivée de nouveaux habitants ou par la densification de certains quartiers.

Les recettes correspondantes pourront notamment contribuer à l'amélioration des espaces publics, à la végétalisation de la commune ou au développement des cheminements piétons et des mobilités actives. Parallèlement, plusieurs exonérations ont été votées afin de soutenir certaines opérations jugées prioritaires : les commerces, les maisons de santé, les logements sociaux et les abris de jardin des particuliers.

#### Rendez-vous à la rentrée

Une réunion publique consacrée à l'urbanisme sera organisée à la rentrée.

Elle permettra de présenter l'état d'avancement de la révision du PLU, les réflexions en cours sur le secteur de la gare ainsi que les principaux enjeux auxquels la commune est confrontée.

Ce rendez-vous sera également l'occasion de répondre aux questions des habitants et d'ouvrir une phase de concertation sur des sujets qui concernent directement l'avenir de Marolles-en-Hurepoix.

## Vous souhaitez suivre la prochaine réunion publique ?

Vendredi 18 septembre 2026  
à la Salle des Fêtes François des Garets

Au programme :

- état d'avancement de la révision du PLU
- situation du secteur de la gare
- présentation des principaux enjeux d'urbanisme
- échanges avec les habitants.

Ouvert à tous les Marollais.

## Un mot de l'élue

*Pendant la campagne municipale, le secteur de la gare a été au cœur de nombreuses discussions. Nous avons pris l'engagement de présenter aux habitants la situation réelle du dossier et les différents choix qui s'offrent à la commune.*

*Depuis notre élection, un important travail de reprise a été mené avec les services et nos partenaires afin de disposer de tous les éléments nécessaires à la réflexion.*

*La réunion publique de la rentrée sera l'occasion de partager cet état des lieux, d'expliquer les contraintes auxquelles nous sommes confrontés et d'échanger avec les Marollais sur les orientations qui prépareront l'avenir de notre commune.*

**Marie-Adeline TAILLIEZ**  
Maire-adjointe,  
Chargée de l'urbanisme



## PETIT LEXIQUE DE L'URBANISME

**Plan local d'urbanisme (PLU) :** Le document qui fixe, à l'échelle de la commune, les règles d'utilisation des sols : ce que l'on peut construire, où, et à quelles conditions. Il est aujourd'hui en révision à Marolles-en-Hurepoix.

**Schéma de cohérence territoriale (SCoT) :** Le document d'orientation à l'échelle de Cœur d'Essonne Agglomération, auquel le PLU communal doit être compatible.

**Loi SRU :** La loi Solidarité et renouvellement urbain (2000) impose aux communes d'une certaine taille un quota de logements sociaux, à atteindre par paliers triennaux.

**Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) :** Un opérateur régional qui aide les communes à acquérir et préparer les terrains stratégiques pour leurs projets d'aménagement.

**Taxe d'aménagement :** Taxe perçue par la commune sur les opérations de construction. Son taux peut être majoré par secteurs pour financer les équipements publics rendus nécessaires par la densification. Des exonérations sont possibles.



## PATRIMOINE

### Des passionnés à l'oeuvre

À Marolles-en-Hurepoix, des bénévoles de l'association Histoire et Patrimoine se mobilisent depuis mai 2025 pour restaurer l'ancien corbillard communal. Présents les mardis après-midi au cimetière, ils redonnent vie à ce témoin du passé grâce à un travail patient et minutieux. Probablement daté des années 1860, lors du déplacement du cimetière vers son emplacement actuel, cet objet conserve encore une part de mystère.

L'association recherche aujourd'hui archives, documents ou photographies anciennes pour en préciser l'histoire.

Vous pouvez contacter l'association Histoire & Patrimoine à [hpmarollesenhpx@outlook.fr](mailto:hpmarollesenhpx@outlook.fr)

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

## RD8 : un cheminement sécurisé pour les piétons et les cyclistes

Sécuriser les déplacements entre Marolles-en-Hurepoix et Brétigny-sur-Orge pour les piétons et les cyclistes : c'est l'un des premiers chantiers engagés par la nouvelle équipe municipale, en partenariat étroit avec le Département de l'Essonne.

### Une demande portée dès le début du mandat

Au lendemain des élections municipales de mars 2026, monsieur le Maire a sollicité le Département de l'Essonne, gestionnaire de la route départementale 8, afin qu'un premier aménagement soit étudié dans les meilleurs délais. La RD8 est en effet quotidiennement empruntée par de nombreux Marollais qui rejoignent Brétigny-sur-Orge, ses commerces, ses établissements scolaires et son pôle gare. Actifs, collégiens et lycéens y circulent jusqu'à présent sans aménagement adapté.

Madame Sophie Rigault, vice-présidente du Département de l'Essonne déléguée aux mobilités et à la voirie, a répondu favorablement à cette demande. Une visite sur le terrain a permis de définir, avec les services départementaux, les contours d'un cheminement provisoire destiné à sécuriser sans tarder les déplacements doux le long de cet axe.

### Une étape avant un véritable itinéraire cyclable

Ce premier aménagement, conçu comme une réponse rapide à un enjeu de sécurité, précède un projet de plus grande ampleur. La réalisation d'un véritable itinéraire cyclable structurant entre Marolles-en-Hurepoix et Brétigny-sur-Orge sera menée conjointement par la commune et le Département dans les mois à venir.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans la politique cyclable départementale. Le Département de l'Essonne a adopté en mai 2018 un Plan vélo doté de 12 M€, dont 8 M€ pour le programme d'actions départemental et 4 M€ pour accompagner les collectivités et les associations. Cette feuille de route donne la priorité aux déplacements du quotidien et à



Nicolas Murail et Sophie Rigault

la desserte des gares et des grands équipements, ce qui correspond précisément aux usages observés sur la RD8.

### Une dynamique cyclable déjà engagée sur notre territoire

Le premier itinéraire cyclable du Plan vélo de Cœur d'Essonne Agglomération a été réalisé à Marolles-en-Hurepoix de l'automne 2022 au printemps 2023, sur deux kilomètres, pour relier le collège Saint-Exupéry à la gare. Une seconde piste, longue d'un kilomètre, a été aménagée sur la RD26 entre Marolles-en-Hurepoix et Guibeville et inaugurée en septembre 2022.

Le futur aménagement de la RD8 viendra ainsi compléter un maillage cyclable progressif, en offrant un nouvel axe sécurisé en direction de Brétigny-sur-Orge et de ses promenades.

### Le Département, premier partenaire des communes

Lors de sa venue à Marolles-en-Hurepoix, Madame Sophie Rigault a rappelé que le Département est le premier partenaire des communes en Essonne. Cette première réalisation en apporte une illustration concrète.

D'autres projets de mobilité et d'aménagement viendront prolonger cette dynamique tout au long du mandat, dans le souci constant de concilier sécurité, qualité du cadre de vie et préservation de l'environnement.

### Le saviez-vous ?

Le Plan vélo départemental adopté en 2018 fait suite au Schéma directeur départemental des circulations douces de 2003. Sur les 35 itinéraires clés représentant 427 km identifiés, 155 km avaient été réalisés à l'horizon du Plan vélo.

## Temps Forts

# Le café du Maire : Un moment apprécié

Un premier Café du Maire placé sous le signe de l'échange.

Le 2 mai dernier, les Marollaises et les Marollais ont été invités à participer au premier Café du Maire, un moment d'échange convivial avec les élus.

Ce rendez-vous a permis d'aborder différents sujets du quotidien et de renforcer le dialogue entre la municipalité et les habitants, dans un cadre simple et accessible, propice à des échanges directs et constructifs, favorisant une meilleure compréhension des attentes de chacun.

**Le prochain Café du Maire se tiendra le 4 juillet.** Une nouvelle occasion de venir échanger, poser vos questions et partager vos idées avec l'équipe municipale.



### SPORT

## La Marollaise 2026 courir, partager, se dépasser

Le 11 avril dernier, la Marollaise 2026 a rassemblé plusieurs centaines de participants à Marolles-en-Hurepoix, confirmant son succès comme temps fort sportif de la commune.

Organisée par l'USM Athlétisme, cette édition proposait courses (5, 10 et 15 km), marches et parcours

enfants, permettant à chacun de participer dans une ambiance conviviale.

### Performance et convivialité

Les épreuves ont donné lieu à de belles performances sur toutes les distances, saluées par un public venu encourager les coureurs. Mais au-delà des résultats, c'est surtout l'esprit collectif et le plaisir de participer qui ont marqué cette édition.

Un événement fédérateur et dynamique dont Marolles-en-Hurepoix peut être fière.

## La Marollaise 2026, c'est :

**500** participants environ

**6** formats de courses et marches

**100** enfants engagés sur le 1 km

**1** événement convivial et solidaire



Course 2026 - La Marollaise - Parcours des enfants

JEUNESSE

## L'exposition « Museum Histoire Naturelle »

### Les enfants explorent le monde vivant

Tout au long de l'année, les enfants du centre de loisirs ont exploré la nature à travers des activités variées, allant du jardinage aux expériences scientifiques en passant par l'observation de la faune et de la flore. Les animateurs ont joué un rôle essentiel dans la réussite de ce projet. Leur expertise pédagogique a permis d'adapter chaque activité à l'âge des enfants, de garantir la sécurité lors des sorties et de transmettre des connaissances fiables sur l'environnement. Encourager et soutenir la curiosité naturelle des enfants leur a permis de questionner et comprendre le monde Vivant.

L'exposition finale s'est déroulée à la Ferme du 09 au 12 juin et a attiré de nombreux visiteurs, parents des enfants du centre et simples Marollais curieux. Organisée sur le modèle de la Grande Galerie de l'Evolution, avec de magnifiques animaux en volumes trônant au centre de l'exposition, les nombreux stands ont mis en valeur les herbiers, maquettes



Exposition « Museum Histoire Naturelle »

et créations artistiques réalisés par les enfants ainsi que leurs mini élevages de fourmis, papillons, ténébrions... La préparation minutieuse des ateliers, la posture bienveillante de l'équipe d'animation et leur volonté constante de rendre les enfants acteurs de leurs découvertes permet de proposer une réelle plus-value éducative lors des temps extrascolaires.

ART

## CAC BRÉTIGNY

### Retour sur le Festival & l'Exposition

Le CAC Brétigny est un centre d'art contemporain d'intérêt national qui existe depuis plus de cinquante ans. Il a pour mission d'être un lieu de production et de diffusion de l'art contemporain à destination de tous les publics. Situé à Brétigny-sur-Orge, le centre est administré par Coeur d'Essonne Agglomération.

Chaque année, le CAC organise des expositions, des événements, des éditions et des résidences. Le bâtiment étant en travaux depuis 2 ans, le CAC Brétigny saisit l'opportunité pour développer une programmation culturelle et des résidences hors les murs au plus près du territoire, afin d'en révéler toute sa richesse et sa singularité. Pour la deuxième année consécutive, la Grange de la Ferme de Marolles-en-Hurepoix accueille cette initiative.

Cette année, l'exposition «Show d'Houdini» a exploré la figure ambivalente d'un(e) magicien(ne) à travers l'invitation d'artistes français et internationaux.

Différentes œuvres telles qu'un énorme papillon à tête de chien ou une chaussure furtive ont amené le public à s'interroger pendant le mois de mai, guidé par les médiatrices culturelles. Le Festival «CAC en Live» a poursuivi cette réflexion sur les relations étroites entre arts visuels et arts vivants. Les vendredi 22 et samedi 23 mai, sous un beau soleil, 400 personnes, petites et grandes, ont profité des nombreuses performances d'artistes. Entre le DJ set et le solo de guitare, dans les brumes d'un tour de magie, tout près de la déguisothèque, le Comité des fêtes faisait apparaître crêpes et barbes à papa pour apporter une note sucrée à l'événement.



Exposition « Show d'Houdini »

## Les Hivernales

23 janvier



## Expo « PiouPiou », Lucile Coquelin

07 février



## Projet d'exposition «Museum Histoire Naturelle»

19 mars



## Repas à la RPA

27 mars



## Carnaval avec le Comité des Fêtes

29 mars



### CAC Brétigny - Expo «Show d'Houdini»

avril



### Marolles en Fête

1<sup>er</sup> mai



### Cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945

8 mai



### Spectacle « Les Préliminaires »

10 mai



### Barbecue à la RPA

6 Juin



## Élections municipales 2026

# La nouvelle équipe municipale



**D**epuis mars 2026, une nouvelle équipe municipale est au service de Marolles-en-Hurepoix. Pour vous aider à mieux connaître vos élus et à savoir à qui vous adresser, nous vous présentons ici leurs fonctions, leurs délégations et leurs responsabilités.

Le Maire, Nicolas MURAIL, conduit l'action municipale, met en œuvre les décisions du Conseil municipal et représente la commune auprès de ses partenaires institutionnels. Il siège également à Cœur d'Essonne Agglomération, dont il est vice-président. À ses côtés, les adjoints sont chargés de délégations couvrant les principaux domaines de la vie communale : sécurité, urbanisme et mobilités, cadre de vie, enfance et éducation, solidarités, vie associative et sports, culture et patrimoine, finances ou encore communication.

Les conseillers municipaux participent aux commissions de travail et aux séances du Conseil municipal, où se préparent et se votent les décisions qui façonnent l'avenir de notre ville.

Si la mairie intervient dans de nombreux domaines du quotidien, certaines compétences sont exercées à une échelle plus large par Cœur d'Essonne Agglomération, le Département, la Région ou différents syndicats intercommunaux. Plusieurs de vos élus y représentent Marolles-en-Hurepoix afin de porter les intérêts de la commune et de défendre les projets utiles aux Marolaises et aux Marollais.

Nous souhaitons être une équipe accessible et à l'écoute. Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie, qui vous orientera vers l'élu ou le service compétent. Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec l'élu concerné. Des Cafés du Maire seront organisés tous les deux mois ; les dates seront annoncées à l'avance sur les différents supports de communication de la commune.

Parce que l'action publique locale se construit avec les habitants, nous avons à cœur de maintenir un dialogue régulier, transparent et constructif avec chacun d'entre vous.

## Les conseils municipaux

Le Conseil municipal est l'assemblée élue qui définit les grandes orientations de la commune. Il vote le budget, approuve les projets municipaux et prend les décisions qui concernent la vie locale.

À Marolles-en-Hurepoix, il réunit les élus de la majorité et de l'opposition afin de débattre et de décider des actions à mener pour notre territoire. Les séances sont publiques et chacun peut y assister librement.

Les dossiers présentés en Conseil municipal sont préparés en amont au sein des commissions municipales. Les élus y étudient les projets,

analysent les besoins du territoire et élaborent des propositions.

Les décisions prises ont un impact direct sur le quotidien des habitants : entretien des équipements publics, investissements, urbanisme, vie associative, actions en faveur des familles ou encore amélioration du cadre de vie.

L'information des habitants et la participation citoyenne sont au cœur de la vie démocratique locale.

## Le budget 2026

Le budget primitif 2026 a été adopté par le conseil municipal du 5 mars dernier. Il représente près de 10 M€ de dépenses, dont environ 7,5 M€ consacrés au fonctionnement de la commune et 2,5 M€ à l'investissement.

Les orientations budgétaires de la nouvelle municipalité feront l'objet d'un budget supplémentaire présenté dans les prochains mois. Elles seront détaillées dans un prochain numéro du Marollais.

Afin de remplir les missions et relever les défis du mandat, 8 adjoints et 7 conseillers municipaux ont reçu des délégations, tout en restant dans le cadre de l'enveloppe votée par le précédent conseil municipal.

Les indemnités, encadrées par la loi, représentent à Marolles-en-Hurepoix environ :

**Maire** : 2 000 € net par mois

**Adjoint** : 620 € net par mois

**Conseiller délégué** : 170 € net par mois



### “ Un mot de monsieur le Maire

*Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je mesure l'honneur et la responsabilité que représente la confiance que vous nous avez accordée.*

*Notre engagement est clair : être une municipalité proche, accessible et pleinement mobilisée pour répondre aux attentes des Marolaises et des Marollais.*

*Durant ce mandat, nous agirons avec sérieux, transparence et pragmatisme. Nous veillerons à préserver la qualité de vie qui fait la force de notre commune, à préparer son avenir et à gérer avec rigueur les ressources publiques qui nous sont confiées.*

*Je vous invite à venir rencontrer vos élus, à participer à la vie locale et à partager vos idées. Le dialogue et l'écoute guideront notre action tout au long de ce mandat.*

*Bien fidèlement,*

**Nicolas MURAIL, Maire de Marolles-en-Hurepoix**  
**Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération**

## Vos nouveaux élus du conseil municipal



**Nicolas MURAIL**  
Maire,  
Vice-Président de Cœur  
d'Essonne Agglomération



**Sophie LÉONARD**  
1<sup>ère</sup> maire-adjointe,  
Chargée de la vie associative,  
jeunesse et sport  
Conseillère communautaire



**Alexis MORETTO**  
2<sup>ème</sup> maire-adjoint,  
Chargé de la communication  
et des moyens informatiques



**Catherine CLIDIÈRE**  
3<sup>ème</sup> maire-adjointe,  
Chargée de la solidarité et de la  
vie des séniors



**François CHAUVANCY**  
4<sup>ème</sup> maire-adjoint,  
chargé de la sécurité  
et du civisme



**Magali DAURAT**  
5<sup>ème</sup> maire-adjointe,  
Chargée de l'enfance  
et de l'éducation



**William TCHÉNIO**  
6<sup>ème</sup> maire-adjoint,  
Chargé du cadre de vie, des  
travaux et de l'environnement



**Marie-Adeline TAILLIEZ**  
7<sup>ème</sup> maire-adjointe,  
Chargée de l'urbanisme



**Michel DAVID**  
8<sup>ème</sup> maire-adjoint,  
Chargé des finances



**Laetitia EHRMANN**  
Conseillère déléguée  
Chargée  
de la restauration scolaire



**Laurent CHAPELLON**  
Conseiller délégué  
Chargé de la démocratie,  
citoyenneté et de l'égalité  
des droits



**Isabelle GOLDSPIEGEL**  
Conseillère déléguée  
Chargée du  
spectacle vivant



**Bertrand FLAHAUT**  
Conseiller délégué  
Chargé de la mobilité  
et de la biodiversité



**Christine TUSSIOT**  
Conseillère déléguée  
Chargée du  
suivi des travaux en régie



**Julien COUSINARD**  
Conseiller délégué  
Chargé de la santé



**Maïma ALIBERT**  
Conseillère déléguée  
Chargée de la vie culturelle



**Bruno DELAVAL**  
Conseiller municipal  
Majorité



**ClaudY MARÉCHAL**  
Conseillère municipale  
Majorité



**Philippe MEISSONNIER**  
Conseiller municipal  
Majorité



**Corine GRELOT**  
Conseillère municipale  
Majorité



**Jérémy MONTAIGNE**  
Conseiller municipal  
Majorité



**Muriel MARTOS**  
Conseillère municipale  
Majorité



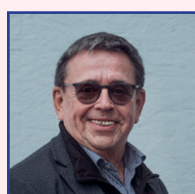
**Patrick MBAMU**  
Conseiller municipal  
Majorité



**Georges JOUBERT**  
Conseiller municipal  
Minorité



**Valérie DESPAUX**  
Conseillère municipale  
Minorité



**Patrick LAFON**  
Conseiller municipal  
Minorité



**Nathalie RIVA-DUFAY**  
Conseillère municipale  
Minorité



**Nathalie BROSSERON**  
Conseillère municipale  
Minorité



**Dominique COUTON**  
Conseiller municipal  
Minorité

## Les élus du groupe Un nouvel élan pour Marolles

Chères Marolaises, chers Marollais,

Le 15 mars dernier, une majorité d'entre vous ont choisi le changement. C'est avec beaucoup d'humilité et de sérieux que nous entamons ce premier mandat à vos côtés.

Vous nous avez élus sur des engagements clairs : transparence des décisions, rigueur dans la gestion, écoute des habitants. Nous nous y tiendrons. Des réunions locales ont déjà débloqué des dossiers en attente depuis plusieurs mois ; d'autres suivront.

Nous avons trouvé à notre arrivée des dossiers engagés que nous instruisons un à un. Certains aboutiront. D'autres, nous le pensons, devraient être conduits autrement. Nous ferons ces choix en transparence et les assumerons devant vous. 2026 sera une année d'étude et de clarification.

Nous serons les élus de tous les Marollais, y compris de celles et ceux qui ont voté autrement. Le débat démocratique a toute sa place ; nous y prendrons part avec respect, fidèles aux engagements que vous nous avez confiés.

Les élus de la majorité

## Les élus du groupe Marolles Ensemble

Marolaises, Marollais,

Nous souhaitons sincèrement vous remercier pour :

- Votre participation à nos réunions
- Vos échanges lors de nos rencontres
- La confiance que vous nous avez accordée.

Cette confiance nous engage pleinement.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe municipale est en place. Nous poursuivrons notre engagement et nous analyserons les décisions prises avec la même détermination, au service de notre commune et de ses habitants.

Nous nous félicitons de voir enfin aboutir plusieurs projets attendus dont certains semblent s'inscrire dans la continuité d'actions engagées de longue date.

Nous connaissons Marolles. Nous y vivons, nous y travaillons, nous y sommes attachés. C'est cet ancrage qui guide nos actions.

Nous serons présents, attentifs et impliqués sur tous les sujets qui concernent votre quotidien : les travaux, la circulation, la sécurité, les écoles, la vie associative, le cadre de vie et la préservation de notre patrimoine, sans oublier la révision du Plan Local d'Urbanisation qui va engager la commune pour les dix prochaines années.

Parce que chaque choix a des conséquences concrètes dans votre vie de tous les jours, nous veillerons à mettre en lumière, avec clarté et transparence, les décisions prises pour la commune. Nous porterons une parole empreinte de réflexion, mesurée et responsable. Une parole qui informe, qui explique et qui assume.

Vos retours, vos attentes et vos préoccupations sont essentiels. Ils nourrissent notre engagement et donnent du sens à notre action.

Vous pouvez compter sur nous.

Retrouvez-nous sur <https://marollesensemble2026.fr/>

Avec vous, pour Marolles.

Marolles Ensemble

Georges JOUBERT, Valérie DESPAUX, Patrick LAFON, Nathalie RIVA-DUFAY, Nathalie BROSSERON, Dominique COUTON

Conformément à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale dès que la commune diffuse des informations générales sur les réalisations et la gestion du conseil municipal. Les modalités d'application sont fixées par le règlement intérieur du Conseil Municipal, adopté le 23 juin 2026 : chaque liste élue dispose, dans chaque numéro de Marollais, d'un espace de 1000 signes, réduit proportionnellement si le texte dépasse cette limite. Les textes sont repris intégralement sur le site internet de la commune.

## Comment participer aux conseils municipaux ?

De manière générale, les conseils municipaux se déroulent à la salle du Conseil, en mairie. Quelques places sont disponibles pour les administrés qui souhaitent y assister ; le public est invité à observer le silence durant toute la séance.

Pour assurer transparence et confort, il est possible de visualiser le conseil en direct ou en rediffusion depuis la chaîne YouTube de la commune.

### NOUVEAU

Vous pouvez transmettre une question aux élus par courriel à [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr) : elle sera traitée comme une question orale lors de la séance suivante (les modalités vous seront transmises par réponse à votre courriel).

Chaque conseil est annoncé à l'avance sur les différents



supports de communication de la Ville.

Dans la semaine qui suit la séance, la liste des délibérations est affichée dans le hall de la mairie et mise en ligne sur le site internet.

Le procès-verbal détaillé, une fois approuvé lors de la séance suivante, est consultable à l'accueil de la mairie et est également publiée sur le site internet.

CME

# Concours de poèmes & Carte cadeau « Commerces Marollais Évènements »

**Le Conseil Municipal des Enfants poursuit son engagement citoyen à travers deux actions majeures qui ont rythmé l'année.**

Le concours de poèmes de la Saint-Valentin a permis aux élèves des écoles et du collège d'exprimer leur créativité. Les animateurs ont accompagné les jeunes dans leur démarche d'écriture, ont assuré une organisation fluide du concours et ont veillé à valoriser chaque participant avec sérieux et bienveillance. Leur professionnalisme s'est particulièrement illustré dans la coordination de l'événement et dans la mise en lumière des lauréats, dont les textes ont été salués pour leur qualité.

Parallèlement, la création de la carte cadeau « Commerces Marollais Évènements », à l'acronyme bien connu de CME, représente un long travail de fond mobilisant les jeunes élus et les animateurs. Ces derniers encadrent la réflexion, structurent les étapes du projet et guident les enfants dans un projet concret afin de donner naissance à un dispositif

innovant, pensé pour récompenser l'engagement citoyen tout en soutenant le commerce local.

Scannez pour visualiser les poèmes :



COX

## Pas de ralentissement pour les COX

**Le projet COX a offert aux CM1, CM2 et jeunes collégiens un espace éducatif structuré, pensé comme une passerelle entre l'enfance et l'adolescence.**

Les animateurs ont assuré un accompagnement progressif, attentif et cohérent, permettant aux enfants de gagner en autonomie, de prendre des initiatives et de s'inscrire dans une dynamique collective.

Chaque salle est aménagée en espace thématique. La salle créativité, la salle arcade et multimédia, la salle de jeux de société et la médiathèque

voisine sont complémentaires. Les jeunes y circulent librement et bénéficient d'un accès à la culture et au numérique de manière responsable.

Les temps d'accueil – mercredis, samedis et veillées – ont constitué de véritables espaces d'apprentissage. L'organisation en groupes d'âges variés a permis de développer une coopération naturelle entre CM1, et collégiens favorisant l'entraide, l'écoute et la prise d'initiative.

La mise en place d'une pédagogie active a encouragé la responsabilisation, l'expression personnelle, la créativité et la citoyenneté. Les jeunes ont été amenés à s'impliquer dans la vie du groupe, à prendre des décisions, à gérer des projets et à adopter des comportements favorisant le vivre-ensemble. Ce cadre éducatif structurant a permis de développer des compétences sociales essentielles : coopération, autonomie, respect des règles communes et engagement dans une dynamique collective.



# Portail famille

Marolles-en-Hurepoix

## Nouveau règlement Intérieur pour le service enfance.

À la suite du conseil municipal du 23 juin 2026, le nouveau Règlement Intérieur du service Enfance entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2026. Ce document, qui encadre les accueils périscolaires et extrascolaires, évolue pour offrir plus de souplesse à vos agendas et une gestion plus équitable de votre budget.

Voici les grandes nouveautés et règles à retenir pour la rentrée.

### Accueil au Centre de Loisirs : Arrivée des demi-journées !

Pour mieux s'adapter à vos rythmes (les mercredis et durant les vacances), vous avez désormais la possibilité d'inscrire votre enfant à la demi-journée :

- Journée complète : de 7h30 à 18h30.
- ½ journée matin (repas compris) : de 7h30 à 13h00 (départ après le restaurant scolaire).
- ½ journée après-midi (repas compris) : de 12h00 à 18h30 (arrivée directement au restaurant scolaire).

*Attention : En formule demi-journée, l'enfant ne pourra pas participer aux sorties organisées à la journée.*

### Inscriptions d'été : Plus de temps pour réserver !

Le calendrier de réservation des vacances est fixé. Grande nouveauté pour l'organisation de vos congés d'été : le délai de réservation est allongé. Vous aurez jusqu'au mercredi 28 avril 2027 pour inscrire vos enfants (au lieu de la mi-avril habituelle).

### Vigilance : Réservations, retards et pénalités

Pour garantir la sécurité et le taux d'encadrement légal de vos enfants, le règlement prévoit les règles en cas de non-respect des modalités :

**Accueil exceptionnel sans réservation :** Si vous vous présentez au centre de loisirs (mercredis ou vacances) sans avoir réservé, votre enfant ne pourra être accepté que de manière très exceptionnelle, selon les places disponibles et après accord de la direction. Cet accueil d'urgence subira une majoration de 25 %.

**Pénalité de retard :** Respectons le temps de repos des enfants et le travail des agents ! En cas de retard

après les heures de fermeture (après 13h00 en demi-journée matin ou après 18h30 le soir), une pénalité forfaitaire de 10 € par demi-heure entamée sera appliquée.

**Absences non justifiées :** Toute prestation réservée et non annulée sur le portail dans les délais réglementaires sera facturée au tarif de la tranche la plus élevée (Tranche 7).

### Absence inopinée de l'enseignant : Une facturation plus juste

Si l'enseignant de votre enfant est absent (maladie, formation) ou en grève (sans service minimum) et que vous décidez de garder votre enfant à la maison : Le repas du midi et/ou l'accueil du soir (non consommé) reste(nt) facturé(s), mais au tarif normal de votre quotient familial habituel. La tarification automatique au prix maximal est supprimée !

### Côté budget :

**Nouveau :** prélèvement automatique au 5 du mois ! Si vous optez pour le prélèvement automatique (fortement conseillé), le débit aura lieu le 5 du mois suivant (au lieu du 30 du mois en cours). Ce décalage permet aux familles percevant leur salaire en début de mois d'adhérer sereinement à ce mode de paiement, offrant plus de 35 jours de délai après la prestation.

**Vacances d'été et séjours :** La facturation est déclenchée à l'issue de la date limite de réservation. Afin de faciliter le règlement, deux modalités de paiement sont proposées :

#### OPTION 1 :

Un premier versement de 50 % est exigible dès l'émission de la facture ;

Le solde restant doit être réglé impérativement au plus tard un mois avant le séjour ou le début des vacances d'été.

#### OPTION 2 :

Un premier versement de 40 % est exigible dès l'émission de la facture (avril) ;

Deux versements de 30 % chacun sont ensuite prévus les deux mois suivants (mai et juin) ;

La totalité du montant doit être réglée avant le début des vacances d'été.

Cette organisation permet aux familles de mieux anticiper leurs dépenses.



## Culture / Médiathèque

# Fête de la Science du réseau des médiathèques

La thématique de la Fête de la science pour cette année sera « la chimie »...

... avec des ateliers, des expositions, conférences et spectacles sur le réseau des médiathèques tout le mois d'octobre.

La médiathèque de Marolles accueillera d'ailleurs quelques événements dans ses locaux (informations complémentaires prochainement sur le portail des médiathèques ou le P'tit marollais)

### HORAIRES CET ÉTÉ

**Fermeture exceptionnelle**  
de la médiathèque  
du 4 juillet au 22 août 2026

**Mardi 30 juin**  
16h00 - 18h00

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet**  
10h00 - 12h00

**Vendredi 3 juillet**  
14h00 - 18h00

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Un justificatif de domicile suffit pour s'inscrire.

Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

 @Bibmarolles

 [www.mediathèques.coeuressonne.fr](http://www.mediathèques.coeuressonne.fr)

 [mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr)

## Ça s'est passé chez nous



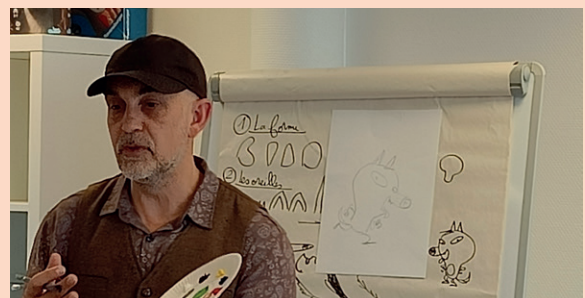
Lors des Nuits de la Lecture, Vincent Comte a conquis son public avec son épopée sur le monde des fourmis.



Lors des Semaines du Numérique des médiathèques, le public s'est immergé dans les constellations et la voûte céleste avec l'animateur.



un spectacle jeunesse tout en douceur, « Mon cher petit cœur », pour un public à l'écoute sur une petite fille ayant un problème de cœur.



Pour le Salon du livre jeunesse de St Germain, Hervé Le Goff, illustrateur, a proposé un atelier de bande dessinée avec des participants motivés.

## Détendez-vous avec nos suggestions de livres

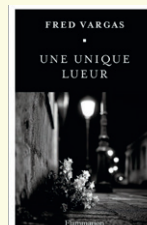


### HULDA / RAGNAR JONASSON

Un soir de novembre 1980, un ours en peluche refait surface dans un pavillon de chasse du nord islandais. Ce simple jouet pourrait être la clé d'un mystère volontairement enfoui : une disparition d'enfant vieille de vingt ans.

### UNE LUEUR UNIQUE / FRED VARGAS

On y retrouve toute l'équipe du commissaire Adamsberg avec une touche d'humour pour un polar bien ficelé. Une merveille à dévorer pour les amateurs de Fred Vargas.



### NOTRE PART FÉROCE / SOPHIE POINTURIER

Odyssée de femmes, fable contemporaine, voyage palpitant au cœur d'une mélancolie familiale, roman sur les mythologies et la violence qui nous peuplent, Notre part féroce pose une question : jusqu'où peut-on aller pour réparer notre enfance ?

## Nos Lauréats du concours de Poèmes «Printemps des poètes»

### Chérie

Si ma vie est une hypothèse  
Si au loin, l'horizon m'appelle  
Si le temps est une parenthèse  
Que ne donnerais-je pour celle ...

Une minute de silence au milieu de la mécanique sociale  
Une fissure suggérée au cœur de la routine industrielle Une  
force discrète, biologique, presque glaciale  
J'ouvrirai la fenêtre pour appeler celle ...

Puisse un jour, ou une nuit  
Au-delà des chagrins et des larmes voilées  
Au-delà des peurs apprises de l'enfance enfuit  
Retrouver cette sensation qu'il reste quelque chose à tenter  
M'enivrer d'un espoir infini  
Goûter de nouveau à cette saveur épicée  
Cette saveur qui est celle ... qu'on appelle liberté, chérie

- Mais peut-être que tout cela n'est pas obligé-

ERIC GERMAIN

### Liberté Féline

D'un pas vif et véloce, il s'élançe avec grâce  
Dans nos rues, sur nos toits. La queue haute, il vadrouille  
De terrain en terrain, rit des lois qu'il bafouille.  
L'effronté, pour manger, miaule sur nos terrasses.

Si l'humeur lui en dit, il s'essaye à la chasse,  
Aiguillé par son flair, dans les buissons, il fouille,  
S'amuse d'une proie, parfois revient bredouille.  
Si son corp s'alanguit, sommeille en toutes places.

Si rien ne le retient, si nul ne le contraint,  
Si partout où il va, il devient souverain,  
Il est un droit sans quoi sa liberté ne brille.

C'est le droit essentiel d'avoir un doux foyer  
Un endroit où rentrer, aimé par sa famille,  
Qui saura, sans faillir, le soigner, le choyer

Timothée CESTER



# La solidarité au quotidien à Marolles-en-Hurepoix

Au cœur de la vie marollaise, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne chaque jour les habitants confrontés à des difficultés sociales, financières ou liées à l'âge. Service de proximité par excellence, il œuvre pour maintenir le lien social et développer des actions solidaires adaptées aux besoins de tous.

## Un acteur de proximité au service des habitants

Le CCAS intervient dans de nombreux domaines : aide sociale, accompagnement administratif, accès aux droits, soutien aux personnes âgées, maintien à domicile, prévention de l'isolement et aide d'urgence. Son rôle est d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux habitants qui en ont besoin. Parmi ses principales missions figurent l'instruction des demandes d'aides sociales, l'accompagnement des personnes en difficulté ainsi que le développement d'actions en faveur des seniors et des familles les plus fragiles.

## Des services appréciés des Marollais

- Portage de repas à domicile
- Téléassistance
- Navette pour les courses
- Colis de Noël pour les seniors
- Repas annuel des aînés
- Animations, ateliers et sorties tout au long de l'année

La Résidence du Parc, résidence autonomie de la commune, permet également aux personnes âgées autonomes de préserver leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé et convivial. aux attentes des Marollais.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le CCAS accueille les habitants en mairie, avenue Charles-de-Gaulle.

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**  
**de 8h30 à 12h00.**  
**contact : 01 64 56 09 67**

Du 17 août au 4 septembre, l'accueil sera adapté en raison des congés estivaux. Les habitants pourront alors s'adresser directement à l'accueil de la mairie.

## L'Analyse des Besoins Sociaux : mieux connaître les besoins des habitants

Dans les prochains mois, le CCAS engagera une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), démarche obligatoire à la suite de l'installation du nouveau conseil d'administration.

Cette étude permettra de mieux connaître les réalités sociales de la commune grâce à l'analyse de données statistiques, aux échanges avec les partenaires locaux et à l'observation du terrain. Elle concernera l'ensemble des publics : familles, jeunes, seniors, personnes isolées ou en situation de précarité.

Au-delà de ce diagnostic, cette démarche permettra également d'anticiper les évolutions sociales de la commune et de renforcer les politiques de solidarité et de proximité.

L'objectif est d'identifier les besoins prioritaires afin d'adapter les actions du CCAS et de développer de nouveaux services répondant au mieux aux attentes des Marollais. Un cabinet d'études sera prochainement retenu afin de conduire cette démarche, dont les résultats sont attendus d'ici la fin de l'année 2026.

## Un été solidaire avec le CCAS !



Comme chaque année, le CCAS met en place son dispositif de veille estivale (plan canicule) afin d'accompagner les personnes âgées, isolées ou fragiles pendant les épisodes de fortes chaleurs.

**Les habitants inscrits sur le registre communal bénéficient d'un suivi régulier avec des appels téléphoniques et une vigilance renforcée en cas d'alerte canicule.** Cette démarche vise à prévenir les risques liés à la chaleur tout en maintenant un lien social de proximité.

Le CCAS rappelle quelques gestes essentiels : boire régulièrement de l'eau, éviter les sorties aux heures les plus chaudes, maintenir son logement au frais et prendre des nouvelles de ses proches ou voisins vulnérables.

Pour toute inscription sur le registre canicule ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le CCAS.



## EXCURSION

# Une journée à Auxerre

Le 16 juin 2026, le CCAS a organisé une sortie pour les retraités de Marolles-en-Hurepoix entre découvertes et convivialité. Au programme : visite guidée d'Auxerre et déjeuner au bord de l'Yonne, suivis d'une escapade à Chablis avec balade en petit train, découverte du patrimoine viticole et dégustation. Une journée riche en échanges et en bons moments, qui restera un beau souvenir pour l'ensemble

des participants. D'autres sorties à venir sont programmées, n'hésitez pas à vous inscrire ! Rendez-vous page 30 dans l'agenda de l'été. Découvrez en plus sur cette journée en lisant l'article rédigé par le CCAS en scannant le QR CODE :

Lire l'article



## RESTO DU COEUR

# Solidarité : une mobilisation en hausse à Marolles

Face à une précarité en constante augmentation, les Restos du Cœur poursuivent leur engagement indispensable. À Marolles, la collecte nationale des 6 et 7 mars 2026 a permis de réunir 2,3 tonnes de denrées et de produits d'hygiène, soit plus du double de l'an passé, grâce à la forte mobilisation des bénévoles et à la générosité des habitants.

Le centre « Anne-Marie GENESTE » constate lui aussi cette hausse des besoins : à mi-campagne, 158 personnes sont accompagnées (+21,5 %), représentant 618 repas distribués chaque semaine.

Au-delà de l'aide alimentaire, cet engagement permet aussi de soutenir et d'accompagner les personnes en difficulté vers une meilleure insertion.

Lire l'article rédigé par les Restos du Cœur en scannant le QR CODE.  
« Aux Restos, on n'a pas réponse à tout, mais on répond toujours présent ».

Lire l'article



## Un mot de l'élue

*Le Centre Communal d'Action Sociale constitue un acteur essentiel de cette politique de proximité. Pourtant, les nombreux services qu'il propose sont parfois méconnus. C'est pourquoi nous avons souhaité, à travers ce dossier, présenter les différentes actions menées au quotidien au service des Marolaises et des Marollais.*

*Dans les prochains mois, le lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) permettra de mieux connaître les attentes et les besoins de la population. Cette démarche nous aidera à construire des réponses adaptées aux réalités de notre territoire et à préparer les actions de demain.*

*Parce que la solidarité est l'affaire de tous, nous poursuivrons notre engagement afin de faire du CCAS un service toujours plus proche, accessible et attentif aux besoins de chacun.*

**Catherine CLIDIÈRE**

Maire-adjointe,  
Chargée de la solidarité et de la vie des séniors



## Associations

# Nouveau à Marolles ?

## Les associations de Marolles-en-Hurepoix sont là pour faciliter votre quotidien



### Vesti'aid Donner une seconde vie à vos vêtements

L'association Vesti'aid propose aux habitants de Marolles-en-Hurepoix une solution locale et solidaire pour vendre les vêtements qu'ils n'utilisent plus et en acquérir d'autres à petit prix. Grâce à une bourse aux vêtements organisée chaque mois, chacun peut déposer ses articles et venir chiner parmi les vêtements proposés par d'autres Marollais. Une démarche à la fois économique, conviviale et respectueuse de l'environnement.

Le calendrier des dépôts et des ventes est accessible en ligne sur le site de la Ville, rubrique : Action Sociale

### Happy School – Apprendre les langues en toute convivialité

Implantée à Marolles-en-Hurepoix, l'association Happy School propose des cours d'anglais et d'espagnol pour tous les âges, dans une approche ludique et accessible.

Pour l'année 2026-2027, Happy School accueille enfants, adolescents, adultes, souhaitant apprendre ou renforcer leurs compétences linguistiques dans un cadre convivial, favorisant la pratique orale et l'échange.

Les inscriptions pour l'année 2026-2027 sont ouvertes.

Renseignements et inscriptions :  
07 68 96 49 79

happyschooldemarolles@hotmail.fr  
www.facebook.com/HappySchoolMarolles91

### Main dans la Patte – L'antenne de Marolles-en-Hurepoix

Présente à Marolles-en-Hurepoix, l'antenne locale de l'association Main dans la Patte se mobilise au quotidien pour la protection et le bien-être des chats de la commune.

L'association intervient auprès des chats errants ou en difficulté afin d'assurer leur prise en charge, leur mise en sécurité et les soins nécessaires, tout en contribuant à une gestion responsable et éthique des populations félines. Ces actions s'inscrivent dans une démarche respectueuse des animaux et du cadre de vie des habitants.

#### Un partenariat local structuré

Marolles-en-Hurepoix, les actions de Main dans la Patte sont menées en étroite collaboration avec l'association LADI (Les Amis d'Ilou), détentrice de la convention officielle avec la municipalité. Ce partenariat permet une coordination efficace et une action cohérente sur le terrain.

Scannez pour  
découvrir leur article :



### Bouger à Marolles : une offre sportive pour tous avec l'USM

Pratiquer une activité physique régulière est essentiel pour la santé et le bien-être. À Marolles-en-Hurepoix, l'Union Sportive de Marolles (USM) propose une offre sportive riche et accessible, ouverte à tous les âges et à tous les niveaux.

Pour découvrir l'ensemble des disciplines proposées, rendez-vous au Forum des Associations, organisé le 3 septembre, à l'occasion de la Fête de la rentrée. Un moment privilégié pour rencontrer les clubs, échanger avec les responsables et préparer sa rentrée sportive à Marolles-en-Hurepoix.



Pour en découvrir  
plus scannez pour  
consulter le guide  
des associations



# Retour en images, des événements phares de Marolles

Les Associations Marollaise vous décrivent leur événements et vous remercient pour votre participation !

Découvrez l'ensemble des articles  
de ces associations en scannant le  
QR CODE :



**Association Interparoissiale**  
Kermesse Annuelle



**Association Interparoissiale**  
Stand du vide-grenier annuel  
lors de Marolles en fête organisé  
par le Comité des fêtes  
Lire leur article en scannant le Qr Code



**Fédération FNACA**  
Cérémonie du 18 mars  
Lire leur article en scannant le Qr Code



**Histoire & Patrimoine**  
Deux sorties culturelles au  
printemps  
Lire leur article en scannant le Qr Code

### **SNL Logement**

Chers amis Marollais, merci !

Lire leur article en scannant le Qr Code



### **Amis du Jumelage**

Rencontre de nos amis de Copenbrügge

Lire leur article en scannant le Qr Code



### **USM Vô Cô Truyền**

La fin d'une nouvelle belle saison

Lire leur article en scannant le Qr Code

# Agenda de l'été

## Café du Maire - dès 10h Samedi 4 juillet

Retrouvez le Café du Maire, tous les deux mois sur la place du marché de 10h à 12h.

## Vesti'Aid - 14h30 à 17h Samedi 4 juillet

Rendez-vous à côté de la salle des fêtes pour une vente de vêtements d'occasion.

## Semaine Sportive du 6 au 10 juillet

Cet été les 11-17 ans vont pouvoir bouger ! Dès le 6 juillet place à une semaine d'activités sportives.

## Aggl'O'lympics Jeudi 9 juillet

Pendant la semaine sportive, nos jeunes marollais pourront participer à un temps fort ; les Aggl'O'lympics, une journée inter-villes pour défendre les couleurs de Marolles-en-Hurepoix.

renseignements à :  
jeunesse@marolles-en-hurepoix.fr

## Bal traditionnel dès 20h30 Lundi 13 juillet



Le Comité des fêtes vous attend sur le parvis de la mairie pour une soirée dansante animée à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet.

## Sortie à la Mer - CCAS Dimanche 19 juillet

Départ à 6h45 à destination de Deauville. Inscription obligatoire auprès du CCAS. Gratuit.

## Vesti'Aid - 14h30 à 17h Samedi 18 juillet

Rendez-vous à côté de la salle des fêtes pour une vente de vêtements d'occasion.

## Don du sang - 14h30 à 19h30 Mercredi 22 juillet

L'établissement français du sang et l'association Don du sang vous attendent à la salle des fêtes. Inscription sur le site de l'EFS.

## Semaine Koh'Lanta du 24 au 28 août



Changement d'ambiance, dès le 24 août, semaine spéciale pour nos jeunes marollais à Atlan 13

## Sortie à la mer - CCAS Dimanche 9 août

Départ à 6h45 à destination de Deauville. Inscription obligatoire auprès du CCAS à partir du 6 juillet. Gratuit.

## Fête Assomption-ASSIP Samedi 15 août

- 10h Procession  
- 11h messe suivi d'un apéritif à la salle paroissiale  
La kermesse vous a plu ? Vous aimeriez de nouveaux jeux ? Des commentaires à partager ?  
assipmarolles@gmail.com  
Bel été ressourçant à tous !

## Vesti'Aid - 14h30 à 17h Samedi 22 août

Rendez-vous à côté de la salle des fêtes pour une vente de vêtements d'occasion.

## Rentrée des classes 1<sup>er</sup> septembre

## Café du Maire - dès 10h Samedi 5 septembre

## Fête de la rentrée Samedi 5 septembre

Rendez-vous sur le stade à partir de 10h dans une ambiance de fête animée pour retrouver toutes les associations (voir page 5).

## Fête de l'Humanité 11 au 13 septembre







## USM VTT

Devenez bénévole avec l'USM Cyclotourisme pour la fête de l'Humanité !  
contact : usmvtt91630@gmail.com

## ACTIVITÉS SENIOR CCAS

3 juillet : Tai chi à 10h  
9 juillet : Visite virtuelle en lunettes 3D à 14h30  
24 juillet : Spectacle à venir  
7 Août : Yoga du rire 14h30  
21 Août : Spectacle : chant Lyrique

-  Municipalité
-  Service Jeunesse
-  Associations
-  CCAS



BRASSERIE  
TRÈFLE DORÉ



## Louis Delavault, brasseur Marollais

Marollais et entrepreneur passionné, Louis Delavault est à l'origine de la Brasserie du Trèfle Doré, aujourd'hui la seule brasserie artisanale installée à Marolles-en-Hurepoix, située 19 chemin aux Ouailles.

### Une aventure née en 2021

C'est en 2021, durant la période du Covid, que Louis Delavault commence à mûrir son projet. Amateur de bière et animé par l'envie d'entreprendre, il se lance alors dans le brassage artisanal. Pendant près d'un an et demi, il développe ses recettes dans le garage de ses parents, transformé en véritable laboratoire, afin d'affiner ses techniques et ses créations. Avant de s'installer durablement, il choisit de réaliser un lancement test en louant une brasserie professionnelle. Cette étape lui permet de produire ses bières en plus grande quantité et de mesurer l'accueil du public.

### Une identité franco-irlandaise affirmée

La Brasserie du Trèfle Doré revendique une identité franco-irlandaise. Les bières sont élaborées à partir de malts d'exception issus d'une malterie située à Dublin, un choix qui reflète l'attachement du brasseur à la qualité des matières premières et aux traditions brassicoles.

### Un projet en plein développement

Aujourd'hui, le lancement de la brasserie rencontre un véritable succès. Louis Delavault a travaillé activement sur la recherche d'un local avec l'objectif d'une installation à partir de septembre. De nouvelles créations sont en préparation, ainsi qu'une attention particulière réservée aux Marollais, qui bénéficieront d'un accès privilégié pour découvrir la brasserie et ses coulisses.

À travers la Brasserie du Trèfle Doré, c'est un projet artisanal et entrepreneurial local qui vient enrichir le dynamisme économique et convivial de la commune.



# Portraits à l'honneur



## Départ en retraite de M. Georges Bleyaert, agent aux services techniques

Le 30 juin dernier, personnel et élus étaient réunis pour mettre à l'honneur M. Georges BLEYAERT à l'occasion de son départ en retraite.

Affecté aux services techniques depuis son recrutement en juillet 2016, Georges, avec de solides compétences en menuiserie, a su s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire, prenant régulièrement sous sa coupe les nouveaux, avec bienveillance et professionnalisme.

Ses multiples « œuvres » resteront dans Marolles, comme c'est le cas pour la boîte à livres située près de l'aire de jeux de la mairie.

Georges prenait également plaisir à passer voir les enfants de la maternelle Vivier « incognito » au moment de Noël... pour la plus grande joie des petits.

Collègues, élus et enseignants se souviendront de ses qualités professionnelles et de son esprit philosophe. Au nom de tous, nous lui souhaitons une très heureuse retraite active, entouré de ses proches.

# La Parole aux Marollais !



## Et maintenant, à **vous** la parole

Au fil des pages que vous venez de parcourir, Le Marollais a mis en lumière les projets en cours, les temps forts de la commune, les initiatives locales et celles et ceux qui font vivre Marolles-en-Hurepoix au quotidien.

Cette dernière page s'inscrit dans la continuité de cette lecture. Elle ouvre un espace dédié à vos ressentis, vos idées, vos questionnements et vos propositions. Parce que la vie communale ne se construit pas uniquement dans les décisions, mais aussi dans l'échange et l'écoute. Très prochainement retrouvez dans cette section l'opinion Marollaise\* !

### Exprimez-vous, partagez, participez

La Ville souhaite renforcer le dialogue avec les habitants et proposer des formats de participation accessibles à tous. Vous pouvez désormais :

Réagir et partager vos points de vue via les commentaires de la page Facebook de la @ Ville de Marolles-en-Hurepoix



Transmettre vos idées ou suggestions grâce à un formulaire dédié, accessible par QR code

\*Les contributions sont lues, modérées et certaines pourront être valorisées dans les prochaines éditions du Marollais ou sur les supports numériques de la commune.

### Des visages, des parcours, des idées

Cette page accueille également des portraits de Marollais, des prises de parole d'élus, des initiatives citoyennes ou encore des temps de participation plus ludiques, comme des jeux ou des consultations ouvertes.

Autant de manières de rappeler que Marolles-en-Hurepoix est avant tout un territoire vécu, porté par ses habitants.

## “ Un mot de l' élu

*Depuis le début du mandat, la communication municipale évolue. Ce magazine est désormais conçu en interne par le service communication et les élus de la Ville, afin de proposer un contenu plus riche tout en maîtrisant les coûts.*

*Le P'tit Marollais a déjà changé, la future charte graphique s'ouvre à votre créativité, et le site internet sera bientôt repensé à partir de vos attentes. Notre site a une dizaine d'années : les usages ont changé, il doit devenir plus simple, plus pratique et mieux adapté aux démarches en ligne.*

*Attentes, suggestions, observations : votre parole a toute sa place. Mieux informer, mieux écouter, mieux associer les habitants : c'est le sens de notre engagement.*

**Alexis MORETTO**

Maire-adjoint,  
Chargé de la communication  
et des moyens informatiques



# JE CRÉE LE LOGO DE MAROLLES-EN-HUREPOIX

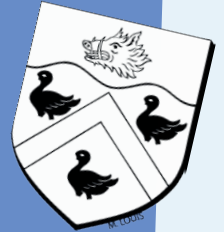
## UN LOGO, À QUOI ÇA SERT ?

Un logo est un symbole graphique simple et reconnaissable, qui permet d'identifier une collectivité sur l'ensemble de ses supports : site internet, réseaux sociaux, documents, affiches ou signalétique.

Il doit être lisible, adaptable et facilement identifiable, notamment sur les supports numériques.

## LE BLASON, UN HÉRITAGE À PRÉSERVER

Marolles-en-Hurepoix possède un blason historique, hérité de la famille de Mesme, seigneur de Marolles du XVe au XVIIe siècle. Devenu l'emblème officiel de la commune au milieu des années 1980, ce blason restera le symbole institutionnel de la Ville pour les documents officiels.



## POURQUOI CRÉER UN LOGO AUJOURD'HUI ?

En 2026, la communication municipale s'appuie de plus en plus sur le numérique. Or, un blason historique s'adapte difficilement aux formats actuels (miniatures, réseaux sociaux, site internet).

Un logo complémentaire, moderne et souple, permettra d'assurer une cohérence visuelle sur l'ensemble des supports, tout en respectant l'identité de la commune.

## UN LOGO IMAGINÉ PAR LES MAROLLAIS

Plutôt que de confier cette création à une agence, la Ville a fait le choix de vous associer à cette réflexion.

Seul, en famille, entre amis ou via une association, chacun peut proposer une création. Les styles, couleurs et inspirations sont libres, avec ou sans référence au blason.

Et si le futur logo de Marolles-en-Hurepoix était imaginé par ses habitants eux-mêmes ?

## Comment participer ?

Le concours sera ouvert à tous les Marollais, aucune qualification ne sera requise.

Les conditions et les formats attendus seront communiqués prochainement via un formulaire.

Ce sont les Marollais qui choisiront leur logo préféré à travers un vote. Le design gagnant sera transmis à un professionnel afin qu'il puisse le décliner et créer la charte graphique officielle de Marolles-en-Hurepoix.

### 1 / Annonce du Concours

Été 2026

Le concours est officiellement annoncé et relayé sur le site de la commune et Facebook.

### 2 / Dépôt des créations

Septembre à octobre 2026

Ouverture des dépôts de créations en ligne ou en mairie. Un formulaire à remplir vous sera communiqué.

### 3 / Pré-sélection

Octobre à novembre 2026

Un jury présélectionnera les meilleures propositions.

### 4 / Annonce du Lauréat !

Novembre 2026

Les Marollais voteront pour leur proposition préférée. Le lauréat ou la lauréate sera mis(e) en valeur.

## Félicitations aux parents et bienvenue aux nouveaux nés

### Février

16 | PARMENTIER ALVES DE ARAUJO  
Dayanara

### Mars

05 | FOLLIER Mayron  
13 | RAVEYRE Enora  
23 | JIMENEZ-ROSABARDOTE Lissandro  
27 | MORETTO Livio

### Avril

01 | REBIÈRE Arya  
02 | GALLOIS Jules

### Mai

01 | OULKHIARI Rahma  
09 | ABONNEL Enora  
15 | RADJAVI Tessa

### Juin

10 | OSEMBE Erwan  
16 | RADU Amelia

## Tous nos vœux de bonheur aux mariés

### Avril

11 | REMILLAH Marie-Noëlle  
& GUEZO Anasthase

### Mai

09 | DRAGON - REVELANT Stella  
& LASOIE Lionel  
09 | DA GRAÇA NARCISO Mélodie  
& BOISGARD Arthur  
30 | GOSSELIN Rudy  
& DAP Léa

### Juin

02 | MILORD Célia  
& WITTSCHIEF Nico  
05 | MBAMU Yoka  
& GINEAU-DELYON Sindy  
06 | DOUAIS Fabrice,  
& VERMONT Marie Christine  
06 | LEMOINE Jordan  
& DEBAES David  
13 | BRUNEAU Jean-Luc  
& VIRMOUX Catherine

## Toutes nos condoléances aux familles

### Février

08 | MARTIN Christiane née GORY  
18 | JEAN-BAPTISTE Jocelyn Adèle

### Mars

15 | ALVES Déolinda Da Conceição  
née LE GOFF  
27 | PIAU Michèle  
née BRISSON  
31 | NAÏT SALAH Aksil

### Avril

04 | GIFFARD Jacques  
11 | JUBIN Eugène  
14 | BORDET Marcel

### Mai

05 | TRIAT Sylvie  
15 | PLANÇON Sébastien  
19 | ZUCCARINI Daniel  
19 | FORGET Francis  
20 | DE LA ROCHEMACÉ Manuel

### Juin

08 | NAVARRE Monique née PAILLARD  
12 | COURTINE Georges

## infos pratiques

### MUNICIPAL

#### Mairie

1 av. Charles de Gaulle  
01 69 14 14 40  
8h30-12h 13h30-18h (lun, mar, jeu, vend)  
8h30-12h (mercredi et samedi)

#### Police Municipale

1 av. Charles de Gaulle - 01 69 14 14 53

#### Résidence du Parc (RPA)

6 bis chemin de la Poste - 01 64 56 09 67

#### Cosec - Gymnase

Av. Lieutenant Agoutin - 01 69 14 85 10

#### Centre de Loisirs / Garderie

3 Grande Rue - 01 64 56 27 30

#### Médiathèque

3 Grande Rue - 01 64 56 11 43

### ENSEIGNEMENT

#### École maternelle du Parc de Gaillon

Rue de Gaillon - 01 78 83 02 53

#### École maternelle Roger Vivier

1 av. Charles de Gaulle - 01 69 14 83 51

#### École élémentaire Roger Vivier

Rue du Marché - 01 78 83 01 87

#### Collège Saint-Exupéry

Rue du Potager - 01 64 56 26 36

### INTERCOMMUNAL

#### Coeur Essonne Agglomération

1 place St-Exupéry, 91700 St-Geneviève  
des Bois - 01 69 72 18 00

#### Halte-Garderie « La Farandole »

1 Grande Rue - 01 64 56 05 14

#### Ramassage des déchets - Siredom

0 800 293 991

#### Pôle assainissement

0 800 231 291

### URGENCES

#### Appel d'urgence européen

112

#### Centre antipoison

01 40 05 48 48

#### Hôpital d'Arpajon

01 64 92 92 92

#### Pôle assainissement

0 800 231 291

#### SOS Médecins

0 826 88 91 91

#### SAMU / SAMU Essonne

15 / 01 69 13 95 66

#### Police secours / Pompiers

17 / 18

#### Gendarmerie de Marolles-en-Hurepoix

01 64 56 18 03

## Le Marollais

Édité par la Mairie de Marolles-en-Hurepoix, 1 avenue Charles de Gaulle, 91630 Marolles-en-Hurepoix.

Magazine trimestriel d'information municipale, distribué gratuitement dans tous les foyers marollais.

Les personnes photographiées disposant d'un droit d'opposition à l'utilisation de leur image peuvent contacter [communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr).

Déclaration de dépôt légal effectuée à la parution de ce numéro. ISSN en cours d'attribution.

**Prochain magazine : les textes sont à remettre avant le 24 août 2026.**

**Directeur de la publication :** Nicolas Murail, Maire.

**Directeurs de la rédaction :** Alexis Moretto, maire-adjoint à la communication et Karl Charlot, directeur des services à la population et à la communication.

**Graphisme, mise en page :** Samantha Caderhoussin, chargée de communication.

**Photos :** Service communication, Laurent Chapellon, CAC Brétigny, AdobeStock, illustrations générées par l'IA.

**Impression, façonnage :** Desbouis Gresil

Z.I. du Bac d'Ablon

10-12, rue Mercure - 91230 Montgeron





**Éclairage public**  
**VRD réseaux électriques**  
**Signalisation tricolore**  
**Électricité générale**

**QUEKENBORN S.A.S.**  
 7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX  
 Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com  
 Siret 377 489 729 00048 - APE 4321



**Et si on parlait de vos projets immobiliers ?**

**Vincent ANDRADE**  
 Conseiller immobilier  
**06 50 62 08 10**  
 vincent.andrade@capifrance.fr




EI - Vincent ANDRADE - Agent commercial ISAC : 623 386 764 0006 - E.V.R.Y.



**Nobel ouvertures**  
 VOTRE CONFORT, NOTRE EXPERTISE

PORTES D'ENTRÉE FENÊTRES VOILETS STORES PORTAILS & CLÔTURES PORTES DE GARAGE PERGOLAS BIOMATRIQUES

ENTREPRISE **RGE** RECONNAISSANCE OBLIGÉE DE L'ENVIRONNEMENT

**01 64 56 00 24**  
 nobelouvertures.fr

FABRIQUÉ EN FRANCE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EXPERTISE LOCALE

DÉCOUVREZ NOS RÉALISATIONS



**SFRE**  
 TRAVAUX PUBLICS VRD

ZONE INDUSTRIELLE  
 35 avenue des Grenots  
 91150 ETAMPES

**01 69 78 19 90**  
 sfre@sfre.fr



**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE**  
**COUVERTURE - ZINGUERIE**  
**Snc CHATEAU - PATTARO**

Tél : **01 69 14 82 67** Fax : **01 64 56 28 11**  
 Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr

Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE



DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ  
 CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV

**DÉPAN'EAU-GAZ**

Tél : **01 60 82 39 78** Fax : **01 64 56 28 11**  
 Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

**Bruno NOËL**  
 S.A.R.L.

**PEINTURE - DÉCORATION**  
**RAVALEMENTS - VITRERIE**  
**REVÊTEMENTS SOLS & MURS**

Tél. : 01 60 82 04 33  
 Email : contact@sarlbrunonoel.com  
 5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix



**Communiquez ici**  
 renseignements :  
 communication@marolles-en-hurepoix.fr

**Communiquez ici**  
 renseignements :  
 communication@marolles-en-hurepoix.fr

# Bal du 13 Juillet

Bal traditionnel  
de Marolles-en-Hurepoix  
20h30-00h / place de la mairie

Venez partager un moment convivial, festif et familial

organisé par le Comité des fêtes



Mairie de  
MAROLLES-EN-HUREPOIX